

CONSEIL DE FACULTE DU 14 JANVIER 2025

COMPTE RENDU

Conseillers présents :

Christopher Hautbois, Bastien Berret, Thomas Deroche, Alain Hamaoui, Yann Beudaert, Carole Castanier, Julie Etcheverry-Bournat, Anne Schmitt, Caroline Teulier, Patricia Durand, Gaëlle Giraudier, Nicolas Morvan, Laetitia Deniaux, Victoria Montuschi, Catherine Séméria, Alain Fauvel

Excusée

Anaïs Bohuon

Invités :

Sébastien Kaiser, Nathalie Jacob-Righini, Nadine Petrilli, Christel Gutmann

Présentation en annexe 1

1/ Approbation du compte rendu de la séance du 13 novembre 2024 (Annexe 2)

Le compte rendu de la séance du 13 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité

2/ Point de situation institutionnelle et budgétaire à l'Université (Annexe 3)

Christopher Hautbois explique que l'Université Paris-Saclay sort d'une situation institutionnelle compliquée sachant que lors du Conseil d'administration du 17 décembre dernier, le vote du budget 2025 a reçu un avis défavorable.

Le 7 janvier 2025, un Conseil d'administration extraordinaire a été organisé afin de remettre au vote ce budget. Il a été adopté.

L'Université va pouvoir fonctionner sur le plan budgétaire. Reste cependant les répercussions de la cyberattaque de cet été qui techniquement génèrent encore des blocages.

Nathalie Jacob-Righini précise les éléments sur les questions budgétaires et notamment calendaires.

Aujourd'hui, l'outil SIFAC n'est pas encore opérationnel.

Nadine Petrilli explique qu'il n'est pas possible de démarrer l'année 2025 dans SIFAC tant que l'année 2024 n'est pas clôturée. Toutes les opérations de septembre à décembre 2024 doivent être intégrées.

En conséquence, il est toujours demandé de restreindre les dépenses.

Il est proposé que l'ensemble des collègues de la Faculté des Sciences du Sport reçoivent cette présentation.

3/ Convention avec le CREPS (Annexe 4)

Sébastien Kaiser explique qu'il est question d'une convention rédigée à l'initiative d'Ivan Dury, responsable des sportifs de haut niveau, pour formaliser le partenariat qui existe avec le CREPS d'Ile de France. Il s'agit de pouvoir mettre à disposition certains enseignements pour les étudiants de haut niveau inscrits au CREPS dans plusieurs disciplines (karaté, escrime, hockey sur gazon, taekwondo) et qui, par convention, sont dispensés de spécialité puisque suivies aux CREPS (théorie + pratique), ainsi que pour les stages de spécialité.

Par ailleurs, il y a un accompagnement spécifique dans certaines disciplines dans lesquelles le CREPS prend en charge certains enseignements (physiologie, psychologie, biomécanique et anatomie) afin de faciliter le suivi des cours de ces étudiants et leur réussite. Les examens restent sous la gestion et la responsabilité de la F2S avec l'ensemble des étudiants de la promotion.

Cette convention vise à inscrire ces dispositifs dans la durée et sera actualisée et renouvelée tous les ans.

Après échanges avec les membres du Conseil, la convention est approuvée à l'unanimité

4/ Convention avec la Ligue IDF de volley-ball (Annexe 5)

Christopher H. rappelle les objectifs de ce partenariat.

A l'échelle de la C3D Staps, il existe, dans plusieurs fédérations françaises, une politique de conventionnement pour certaines APSA, l'objectif étant de mettre en place des conventions cadres nationales qui permettent la reconnaissance réciproque des formations et des certifications de façon à augmenter l'employabilité des étudiants.

L'idée est d'avoir des déclinaisons régionales de ces conventions avec notamment celle entre les Staps de Paris-Saclay et la Ligue Ile de France de volley-ball.

La convention permet d'avoir une équivalence du diplôme.

Après échanges avec les membres du Conseil, la convention est approuvée à l'unanimité

5/ Convention Village Séniors Saint-Rémy EMEIS

Julie Etcheverry explique qu'il s'agit d'une convention proposée dans le cadre des L3 APAS. Elle établit de façon spécifique 5 interventions d'une heure auprès d'un public sénior, dans le cadre d'un enseignement fait dans l'UE Activité physique adaptée théorie et pratique.

Alain Hamaoui alerte sur l'écriture inclusive qui est formellement interdite dans les documents officiels.

Après échanges avec les membres du Conseil, la convention est approuvée à l'unanimité

6/ Projet de réorganisation de la Licence professionnelle Métiers de la forme

Julie E. présente le projet d'intégrer une année de formation supplémentaire à l'année de Licence Professionnelle Métiers de la forme qui existe pour l'instant uniquement en L3.

Actuellement le recrutement s'opère à BAC + 2. La formation manque de visibilité et d'attractivité. Il est par ailleurs difficile de professionnaliser des étudiants sur une année.

L'idée est de créer une année L2PRO pour :

- avancer le recrutement à BAC + 1
- enrichir la formation : Animateur ET gestion mais en deux ans. Actuellement, les étudiants ne sont pas assez formés sur la gestion
- s'inscrire dans la politique de formation de la F2S : formation continue et développement de l'apprentissage
- engendrer plus de ressources propres
- permettre également de coordonner l'offre avec Evry (Deust AGASPC)

Des moyens ont déjà été investis sur cette filière avec notamment un recrutement en cours sur un ½ poste COMP et un recrutement temps plein PRAG.

Carole Castanier pense que cela pourrait valoriser cette licence professionnelle avec la création d'un véritable parcours identifié.

Pour des questions de soutenabilité, certains cours seront mutualisés ce qui a du sens.

Thomas Deroche irait plus loin en créant une spécialité sportive autour des métiers de la forme (activités fitness).

Sébastien K. rappelle que la spécialité équitation a été fermée dernièrement et que la création d'une nouvelle spécialité permettrait de rééquilibrer les groupes tout en ayant une offre pertinente.

Christopher H. souligne que le secteur des métiers de la forme a beaucoup évolué ces dernières années ce qui nécessite de repenser cette formation par rapport à l'état du marché mais également par rapport à l'offre de formation de la F2S.

Caroline Teulier pense qu'un temps d'explication lors de la JPO et du forum des métiers est nécessaire pour que les étudiants comprennent les spécificités de cette formation.

Yann Beudaert se souvient qu'il était question que cette formation bascule en alternance. Julie explique que cette formule est dans le processus de réflexion. Il faut s'interroger pour savoir si 2 années d'apprentissage présentent un avantage pour les étudiants.

7/ Point sur la nouvelle accréditation des maquettes

Julie E. explique que le dépôt des projets ne comprend pas la maquette en tant que telle. Pour l'instant, le travail consiste à renouveler ou présenter les nouvelles offres de formation des mentions dans leur parcours, leur moyen, leur nombre d'heures...

Le dépôt final est attendu pour le 24 mars 2025.

Concernant les masters, le volume horaire des M1 doit être compris entre 300h et 450h maquette et pour les M2 entre 200h et 350h maquette (hors stage, mémoire ou projet).

A noter que les « heures maquettes » sont les heures effectuées en présentiel par les étudiants pendant la formation (ECTC CP, TD, TP, projet tutoré et apprentissage en autonomie).

Dans les nouveautés, la mention doit s'assurer que l'étudiant suit au moins une activité de formation en Développement soutenable (équivalente à une UE de 20h minimum).

Chaque mention doit donner la possibilité à l'étudiant de suivre une UE libre équivalente à 2 ou 3 ECTS minimum, au choix de l'étudiant, possiblement hors maquette et ce, au moins une fois dans le cycle.

La mention devra organiser le passage du module « Lutte contre les violences sexistes et sexuelles » (pour ceux qui ne l'auraient pas suivi en licence).

Le nombre d'étudiants est régulé : 10 étudiants minimum par UE, 15 étudiants minimum en M2, 20 étudiants minimum en M1.

La mention IEAP a demandé à être reconduite avec juste un léger changement de parcours : ISMH devient IDSMH (ingénierie DATA SCIENCE mouvement humain) et une augmentation de volume de la formation.

La mention MS a demandé à être reconduite ainsi que la mention APAS (3 parcours dont un seul opéré par la F2S : VHMA)

La mention EOPS a demandé à être reconduite : le master SSHP est toujours opéré à 50% avec Evry.

La F2S doit identifier les heures ETD pour l'offre de formation globale.

Pour les licences, les volumes de parcours (sur les trois années) doivent être compris entre 1500h et 1800h maquettes.

A part en Management, un travail de comparaison des maquettes doit être effectué avec Evry pour les mentions communes.

Le changement notoire est l'ouverture d'UE au choix (Engagement étudiant/activités sportives – approches pluridisciplinaires ou aux interfaces – consolidation et découvertes d'autres disciplines)

Les maquettes seront à finaliser pour octobre 2025.

8/ Présentation du projet de Centre d'Etude du Sport et d'Analyse du Mouvement (CESAM)

Christopher H. présente ce projet qui sera présenté lors du dialogue budgétaire du 12 mars prochain ainsi qu'à différents acteurs de l'Université Paris Saclay et partenaires extérieurs.

Ce projet à 6 objectifs stratégiques :

1 : Projet de recherche intensive

2 : Renforcement des liens entre l'Université et ses territoires

3 : Positionnement de l'Université sur une problématique sociétale majeure

4 : Modernisation du patrimoine en Vallée au bénéfice des étudiants et des personnels

5 : Renforcement du positionnement autour de la santé globale

6 : Développement d'un projet transverse à trois sites de l'Université

L'objectif est de faire de l'Université Paris-Saclay la première structure universitaire de France dédiée au sport à travers trois projets principaux :

- l'institut du para-sport à l'UVSQ

- la Halle connectée dédiée au sport connecté à Evry

- le CESAM à Orsay

Le projet du Centre d'Etude du Sport et d'Analyse du Mouvement a pour objectif d'améliorer la santé globale par l'activité physique de trois publics (les adolescents, les étudiants et les seniors)

Pour la recherche, cela serait l'opportunité de développer et de lever les contraintes en terme d'espace de 2 des 5 plateformes du laboratoire CIAMS qui seraient délocalisées au CESAM.

Plateforme Bouisset 2.0 : analyse de la biomécanique du mouvement humain

Plateforme Bernstein 2.0 : plateforme de réalité virtuelle dédiée au mouvement humain

L'objectif est de conserver le potentiel de recherche et d'être encore plus performant.

Pour la formation, un équipement de cette nature permettrait d'aller plus loin sur les logiques de formation autant en formation initiale (capacité d'organiser des TP innovants) qu'en formation continue (augmentation du potentiel de l'offre).

Le projet CESAM permettrait également de développer un volet « prestations » en améliorant le potentiel de la faculté à répondre à des AAP, études, recherches appliquées pour le compte de partenaires socio-économiques.

Le CESAM hébergerait une Maison sport-santé universitaire en lien notamment avec le service santé étudiant.

Le premier public visé serait les étudiants en surpoids, puis les étudiants et les personnels éloignés de l'activité physique, et à un échelle plus grande, la population des territoires.

Cet espace pourrait être un lieu de mise en stage pour les étudiants de la F2S.

La rénovation du bâtiment 225 pourrait être intégrée dans ce projet avec à la fois une modernisation et une extension, ce qui bénéficierait à la F2S, aux étudiants, aux personnels, au SUAPS.

Une des possibilités de financement serait des fonds européens mais également la création de nouveaux DU.

Le lieu serait également ouvert aux représentations (concerts, spectacles de danse...).

Christopher H. explique que la présentation du projet est en cours auprès notamment de la fondation Paris-Saclay, le service de santé étudiante, le VP Sport et santé du conseil départemental de l'Essonne, le directeur de l'hôpital du groupement hospitalier nord Essonne...

La séance est levée à 16h30